

PP22 31/05/2012

Santé au travail Premières illégalités

CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Un coup de force ridicule du service de santé au travail de Mulhouse se fait à l'initiative des employeurs qui veulent conserver « le pot de confiture » !

Le président patronal du service, M. Colombina, prétend choisir la représentation des organisations syndicales dans son conseil d'administration ! Il s'agit là de l'illustration des faiblesses de la loi dont le précédent gouvernement est à l'initiative et de la crédulité ou de la soumission de certains politiques vis-à-vis du lobbying patronal.

La CFE-CGC, par le biais de ses unions territoriales, interpelle les futurs députés et leur demande de se positionner : trouvent-ils normal que des employeurs puissent manipuler la santé de leurs salariés comme bon leur semble avec la loi, comme les employeurs de Mulhouse en font la démonstration?

La CFE-CGC exercera tous les recours, y compris judiciaires, afin que sa mission de défense des salariés s'accomplisse dans le domaine de la santé au travail.

Service Communication
Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr